

①

DECLARATION DE LA DELEGATION BURUNDAISE à la
REUNION INTERSESSION des ETATS PARTIES à la
CONVENTION des ARMES à SOUS MUNITIONS

GENEVE, Le 29 Juin 2011

Monsieur le Président,

Mesdames, Monsieur les Délégués,

- Au Nom du Gouvernement Burundais,
je voudrais me joindre aux autres Délégations
qui se sont déjà exprimés pour remercier de
tout coeur le Gouvernement de la REPUBLIQUE DE-
MOCRATIQUE de LAOS qui a présidé avec succès
la première Assemblée des Etats parties à la Convention
des Armes à sous Munitions et qui a consenti
les efforts énormes et louables à la mise en
oeuvre du plan d'Action de Vientiane.

Je dois également féliciter le Gouvernement
LIBANAIS désigné pour accueillir la DEUXIEME

ASSEMBLEE des ETATS PARTIES à la CONVENTION
et lui souhaite plein succès dans toutes les
activités préliminaires à l'organisation de ladite
réunion prévue au mois de septembre 2011.

Le BURUNDI apprécie aussi les actions menées
par le gouvernement Japonais dans le cadre du
processus de l'UNIVERSALISATION de la
Convention pour que sa mise en oeuvre se traduise
en réalité à travers tous les pays du monde.

- Concernant les armes à sous munition,
il m'est agréable de déclarer publiquement
que mon pays ne les a jamais possédés, stockés
et utilisés sur son territoire ou transférés
vers d'autres utilisateurs.

Cependant, suite à une guerre civile qui
a duré plus d'une décennie, les munitions
et d'autres restes de guerre non explosés ont

(3)

fait de nombreuses victimes au sein des populations

Civiles - Nous soutenons ainsi l'idée déjà

Avancées d'assister les victimes desdites Armes,

Au même titre que les victimes des Armes

à sous munitions.

- Toutefois, nous nous réjouissons que le

Gouvernement Burundais a procédé avec

succès à la dépollution des zones contaminées

et à la destruction des restes de guerre et

nous remercions vivement tous les partenaires

tant bilatéraux que multilatéraux qui ont

concouru pour la réalisation de ce vaste

projet.

- Sur le plan social, le Burundi apprécie l'esprit

et les dispositions de la Convention intégrant

l'assistance aux victimes de Armes à sous-

munitions et voudrait encore une

(4)

fait exprimer son souhait de prendre en compte les victimes des autres armes qui produisent les effets identiques que les armes à sous-munitions.

Notre pays est résolument engagé à promouvoir la coopération internationale, sous Régionale et Régionale pour mener à bon Port le processus de la mise en oeuvre de la Convention de Armes à sous-munitions.

Je ne saurais terminer mes propos sans remercier tous les bailleurs et organisateurs qui ont mobilisé tous les moyens pour la réussite de cette importante Réunion.

Je vous remercie.